

Carte Blanche Cahors : et maintenant ?

L'ensemble des acteurs locaux se sont réunis autour de Thomas Cazenave, délégué interministériel à la transformation publique, du préfet Jérôme Filippini, du président du conseil départemental Serge Rigal et du maire de Cahors <u>Jean-Marc Vayssouze-Faure</u> pour tirer les enseignements des <u>5 expérimentations</u> pour un service public plus proche, plus simple, plus efficace.

L'agent polyvalent, le car des services publics, la plateforme d'offre de covoiturage solidaire ont déjà fait des émules

Quand le service est trop loin le <u>car des services publics</u> vient à vous. 96 % de satisfaction selon un premier bilan. Avec 508 usagers pris en charge en seulement 4 mois, cette expérimentation apporte une réponse adaptée aux attentes des usagers : une prise en charge globale à toutes leurs questions qui évitent les déplacements et les interactions avec les différentes administrations. Mais aussi pour les usagers des réponses à des questions qui n'avaient jamais été adressées à aucune administration.

<u>28 agents polyvalents</u> ont été formés dans le Lot et répondent aux usagers en différents lieux d'accueil au public. Ces agents polyvalents ont fait des émules, une expérimentation similaire est en cours depuis la fin du printemps dans 3 nouveaux territoires sous le nom de <u>Service Public +</u>, et préfigure l'offre de service des **Maisons France Services**.

La <u>plateforme d'offre de co-voiturage solidaire</u> pour les personnes non motorisées fonctionne avec des initiatives complémentaires comme une solution de transport à la demande dans la communauté de communes de Lalbenque-Limogne ; un écosystème de mobilité solidaire autour de Biars, Leyme et Latronquière ; la mobilisation d'une association locale très active sur le Grand Figeac pour aider au déploiement du covoiturage. Elles sont une source d'inspiration pour les territoires ruraux qui font face à ces difficultés, dans le Perche, par exemple, une plateforme similaire a également été adoptée.

Le partage de données et le centre de services RH mutualisé éclairent des problématiques nationales

Le <u>partage</u> de données des usagers entre opérateurs sociaux et du travail (CAF, CPAM, Pôle emploi), a permis de détecter entre 10 et 20 % de non recours aux droits selon les dispositifs et de proposer une ouverture de droits. Les bénéficiaires potentiels ont été contactés, cela a permis par exemple l'octroi de la CMUC à 397 assurés sur le territoire.



Le <u>centre de services RH mutualisé</u> concernait davantage les TPE et PME. En 4 mois, 39 postes fermes au sein de 8 TPE / PME ont été créés sur un territoire marqué par la rareté de certains des profils recherchés et aux difficultés liées au travail saisonnier.

Des effets induits très positifs avec un mode collaboratif nouveau

C'est une nouvelle façon de travailler et de construire les dispositifs publics qui constitue un actif fort du bilan de cette Carte Blanche. Ne pas partir d'objectifs prédéfinis mais d'une page blanche pour définir les problématiques à traiter. Valider ces thèmes de travail avec les agents de terrain et les usagers et construire avec eux les solutions.

Ce qu'il restera de la démarche sur le territoire c'est aussi l'apprentissage d'une nouvelle façon de travailler et de mobiliser les acteurs au-delà de leurs prérogatives et de leurs blocs de compétence.

Depuis novembre 2018, une deuxième Carte Blanche a d'ailleurs vu le jour à Argenteuil avec des thématiques et des solutions nouvelles.

Carte Blanche

Un allègement des contraintes juridiques et réglementaires. Des moyens humains, financiers, et techniques. Une carte blanche, pour repartir de zéro sans être contraint par le découpage administratif existant. C'est toute la philosophie de cette démarche initiée par la direction interministérielle de la transformation publique (DITP), pour imaginer un service public territorial adapté aux besoins d'un territoire.

En savoir plus sur chaque expérimentation

La DITP

Cette direction interministérielle accompagne la transformation publique au sein de l'État, en veillant à la mise en place des réformes qui vont transformer l'action publique. Elle veille à diffuser la culture d'innovation et à animer une communauté d'innovateurs publics au sein de l'administration centrale et territoriale.

En savoir plus





Contacts presse

Direction interministérielle de la transformation publique

Axelle de Fontgalland /communication.ditp@modernisation.gouv.fr ou 01 71 21 10 81

Grand Cahors

Annette Castel-Gay /acastelgay@grandcahors.fr ou 05 65 20 89 45

Préfecture

Florian PLANCHENAULT /florian.planchenault@lot.gouv.fr ou 05 65 23 10 60

